



La Gestion des Programmes Sensible aux Conflits (GPSC) dans les propositions d'entrée en matière (PE) et les propositions de crédit (PC)

Cette note est basée sur les [Directives de la DDC pour les propositions d'entrée en matière](#) et les [Directives de la DDC pour les propositions de crédit](#). L'objectif de cette note est de fournir une orientation au personnel de la DDC pour identifier les principales considérations relatives à l'intégration de la GPSC dans les propositions d'entrée en matière (PE) et les propositions de crédit (PC). Ce document met en évidence les questions clés qui devraient être abordées dans les différents chapitres des PE et des PC. Il complète l'appui institutionnel et les conseils fournis sur demande par l'Unité FCHR.

Intégration de la GPSC dans les PE et les PC

Dans les contextes fragiles et affectés par des conflits ([OECD/DAC Etats de fragilité 2020](#)), la DDC doit obligatoirement définir la contribution de la Suisse à la réduction des conflits et de la fragilité, ainsi qu'à une meilleure jouissance des droits de l'homme. Il est donc essentiel de préciser comment les interventions ciblées permettront de résoudre les conflits sociaux et politiques existants ou potentiels. L'intégration de la GPSC est également recommandée dans tous les contextes où la DDC est engagée, car ils sont caractérisés par des facteurs importants de fragilité et de potentiel de conflit. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de questions clés - pour tous les chapitres pertinents des PE et des PC - qui peuvent servir de points d'entrée pour l'intégration de la GPSC dans ces documents institutionnels.

Contexte (PE & PC)

- Quelle est la dynamique actuelle du contexte et quelles sont les causes profondes des conflits sociaux et politiques ? Quels types de fragilités existent ? Pourquoi cela concerne-t-il le (nouveau) programme/projet ? (cf. outil **analyse de fragilité** dans la boîte à outils GPSC du shareweb FCHR)
- Qui sont les différents acteurs et parties prenantes concernés par le programme/projet ? Quelles sont leurs relations, leurs agendas/intérêts, leurs alliances ? (cf. outil **Cartographie des acteurs et les 4A** dans la boîte à outils GPSC du shareweb FCHR)
- Parmi les principaux acteurs / parties prenantes, quels sont les connecteurs / diviseurs possibles entre eux ? (cf. outil **Connecteurs et diviseurs** dans la boîte à outils GPSC du shareweb FCHR)
- Observe-t-on des formes de violence (physique, psychologique, structurelle, culturelle) dans ce contexte ?

Orientations stratégiques (PC)

- Comment l'intervention contribue-t-elle à la réduction des causes profondes du conflit et de la violence, soutient-elle les processus de réforme et le respect des droits de l'homme et contribue-t-elle à renforcer les capacités d'adaptation et la résilience aux facteurs de fragilité ?
- Qui bénéficiera directement / indirectement de l'intervention (§ bénéficiaires) et qui ne le fera pas et pourquoi ?
- La stratégie de sortie fait-elle l'objet d'une consultation avec les acteurs et les partenaires du pays et les risques qui y sont liés sont-ils correctement analysés ?

Pertinence et cohérence (PE)

- Comment l'intervention s'articule-t-elle avec les interventions d'autres donateurs visant à prévenir et à transformer les conflits, à promouvoir l'approche fondée sur les droits de l'homme, à contribuer à des sociétés pacifiques, justes et inclusives (SDG16+) ?
- Existe-t-il une approche nexus entre les donateurs ? Quelle est la valeur ajoutée de leur travail de coordination ?

Objectifs (PE & PC)

- Quelles contributions à la prévention et à la transformation des conflits l'intervention prévoit-elle de réaliser ?
- Théorie du changement : comment l'intervention contribuera-t-elle à un changement positif / à sortir de la fragilité ?
- Dans le cadre des résultats, l'intégration de la GPSC peut être réalisée soit par des actions directes liées à la réduction des causes profondes et des moteurs de la fragilité, du conflit et de la violence et/ou en abordant la GPSC comme une approche transversale dans tous les domaines / programmes.
- La liste des ARI/TRI du FCHR doit être examinée et les indicateurs sélectionnés s'ils sont pertinents dans la situation du pays.

Stratégie d'intervention (PE & PC)

- La stratégie d'intervention tient-elle dûment compte des éléments qui divisent ou relient les groupes et de la manière de renforcer les connecteurs et d'atténuer les effets des facteurs/acteurs de division ?
- Le programme est-il conçu comme une intervention "dans le conflit" ou "sur le conflit" ?
- Comment le principe "do no harm" est-il pris en compte ?
- Comment la stratégie d'intervention assure-t-elle la prise en compte de la GPSC de manière transversale et systématique ?

Bénéficiaires et sensibilisation (PE)

- Qui bénéficie de l'intervention et qui est laissé de côté et pourquoi ?
- Sur quels critères les bénéficiaires sont-ils sélectionnés ? Qui pourrait faire partie des bénéficiaires "involontaires" ? Quelles pourraient être les conséquences en termes de "do no harm" et de prévention et transformation des conflits ?

Partenariats (PE) et évaluation des parties prenantes (PC)

- Les organisations partenaires ont-elles les compétences et les capacités nécessaires pour intégrer la GPSC dans le PCM ?
- Qui les organisations partenaires représentent-elles (affiliation politique, ethnique, religieuse) ?
- Qui sont les différents acteurs concernés par le projet et quels sont leurs intérêts, agendas et alliances ?
- Quelles pourraient être les conséquences en termes de "do no harm" et de prévention des conflits ?

Ressources et M&E (PC)

- Ressources : des ressources adéquates sont-elles fournies pour intégrer la GPSC ?
- Appels d'offres : les considérations clés sur la GPSC sont-elles intégrées dans les documents d'appel d'offres ?
- Le système de suivi est-il conçu pour mesurer les changements positifs et négatifs en termes de contribution à la prévention et à la transformation des conflits, au niveau sectoriel ou transversal ?



Risk Management (PE & PC)

- Comment le projet/programme intervient-il dans le changement des structures de pouvoir existantes (par ex. autonomisation / exclusion de groupes spécifiques) et comment atténue-t-il les risques connexes de renforcement des divisions et des conflits ?
- L'évaluation des risques tient-elle compte des risques contextuels, institutionnels et liés au programme et des mesures d'atténuation ?
- Si l'intervention est proposée dans un contexte fragile, quels sont les risques politiques et sécuritaires et les mesures d'atténuation ?

Questions ouvertes (PE)

- Est-il nécessaire d'effectuer une évaluation approfondie de la fragilité ?
- Est-il nécessaire d'effectuer une cartographie approfondie des acteurs et des 4A, ainsi qu'une analyse des connecteurs et des diviseurs ?